**16884\_C13\_Synth\_23tpr45 Chapitre 13 La conduite d’actions d’éducation à la santé**

**Synthèse rédigée et audio**

**1. Le choix d’une technique d’animation adaptée à l’action d’éducation à la santé**

⮊ **Les différentes techniques d’animation**

Des techniques d’animation adaptées facilitent l’atteinte de l'objectif principal des actions d’éducation à la santé qui est de faciliter le processus d’apprentissage pour adopter des comportements favorables à la santé. Le rôle et la posture de l’animation durant une intervention doivent faciliter l’acquisition, le traitement de l’information et accompagner la faculté de la personne à se prendre en charge elle-même.

Afin d’amener le groupe vers l’objectif visé, l’animateur met en place des modes d’animation, parmi lesquels on trouve :

* **Le mode d’animation directif,** qui laisse peu de place aux participants.
* **Le mode d’animation libre,** qui permet une expression libre.
* **Le mode d’animation participatif** (semi-directif) qui facilite la cohésion de groupe.

La technique d’animation la plus adaptée à une action d’éducation à la santé est le **mode semi-directif** qui favorise une motivation et une satisfaction élevées de la part des participants, de même qu’une cohésion importante. L’animateur n’intervient pas dans la production, mais explique les procédures à suivre et facilite les échanges et la participation, tout en faisant preuve, entre autres choses, de bienveillance, d’empathie, de respect et d’écoute.

La forme de l’action et les supports proposés pour faire passer le message ont une visée éducative permettant au public à être acteur de sa propre santé.

**⮊ Les rôles et les postures de l’animateur en éducation à la santé**

Afin de faciliter la participation et l’implication des participants, l’animateur adopte une posture professionnelle en faisant preuve de bienveillance, d’empathie, de non-jugement et en montrant une attitude positive. L’animateur doit tout mettre en œuvre pour favoriser un climat de confiance par sa posture et sa personnalité. Pour cela, il ne doit pas imposer ses propres idées mais les proposer et, surtout, tenir compte des points de vue des participants, en leur faisant confiance. Il favorisera ainsi l’adhésion des participants aux objectifs de l’action, ainsi qu’à leur atteinte.

Dans sa posture, l’animateur doit tout mettre en place pour fédérer les acteurs en créant de la confiance, en tenant compte des savoirs et savoir-faire des participants et en s’adaptant aux propositions du groupe.

**⮊ La gestion des attitudes du public par l’animateur**

Lors d’une action d’éducation à la santé, l’animateur est amené à gérer les différentes attitudes des participants. En effet, on peut retrouver dans le public, des personnes agressives, comiques, critiques, bavardes, leader… L’animateur doit savoir gérer ces différents comportements en adoptant des attitudes adaptées à chacun d’entre eux : rester calme, ne pas répondre par l’agressivité, recentrer l’attention, demander de justifier les propos avancés… Il en va de la bonne conduite de l’action prévue.

2. Les spécificités d’une action d’éducation à la santé

Le message à faire passer lors d’une action d’éducation à la santé doit avoir une visée éducative qui sera facilitée par un mode d’animation participatif. Cette visée éducative doit permettre à chacun de s’approprier des connaissances (approches pédagogique cognitive), de faire des choix éclairés (approche responsabilisante) et de construire des réponses adaptées aux besoins et aux attentes des participants (approche participative).

3. La qualité des messages lors d’une éducation à la santé

Lors d’une action d’éducation à la santé, un message de prévention est passé. La qualité du message doit favoriser l’atteinte des objectifs. Pour cela, le message ne doit être ni culpabilisant, ni stigmatisant, ni infantilisant, ni scientifique, mais il doit être adapté au public ciblé pour être compréhensible et encourageant.

Conduire une action d’éducation à la santé, c’est permettre à chacun de s’approprier des connaissances, de faire des choix éclairés en permettant aux participants de construire eux-mêmes les réponses adaptées à leurs propres besoins.

Le message doit permettre au public de se sentir responsable de sa propre santé et même de celle des autres. Le message doit respecter des principes de vigilance, ainsi que des règles de base éthiques parmi lesquelles respecter le choix de chacun, ne pas marginaliser et ne pas informer sur les risques sans proposer de solutions.